

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2026

Sainte-Soulle

code INSEE : 17407

4 703 habitants

Communauté d'agglomération de La Rochelle



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W319) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : chemise à rabat jaune contenant plusieurs feuilles volantes.

Couverture AMF couleur collée « Cahier de doléances et de propositions » ; ajouts manuscrits (seulement sur l'original) : « Maire de Sainte-Soulle », « scan couleur adressé le 20/02/19 », « Dossier porté en préfecture par le gardien de police ».

3 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

7. Divers :

- Rétablissement de la limite de vitesse à 90 kms/h à la place de 80 kms/h.
- Halte à la course aux rendements agricoles et suppression des pesticides (disparition des abeilles) du type glyphosate sans devoir attendre 3 ans !
- Meilleure rétribution des producteurs par une baisse des marges des grandes surfaces commerciales.
- Favoriser les achats de proximité en créant des petits marchés de producteurs locaux.
- Aider financièrement les personnes qui souhaitent changer de moyen de chauffage en optant pour le solaire ou la pompe à chaleur.
- Faire la guerre au gaspillage et taxer les grandes surfaces qui ne donnent pas leurs marchandises soi-disant périmées aux Associations qui en ont besoin.
- Limiter la production de déchets, en supprimant les suremballages, et en favorisant les achats en vrac.
- Apprendre aux gens à consommer moins mais mieux ! Par exemple, savoir garder ses vêtements plus longtemps ou les transformer (relooking) pour les faire durer !

Suppression des nominations de préfets honoraires ou hors classe, qui n'ont aucune utilité et qui perçoivent des indemnités indécentes

Suppression des nominations complaisantes à des grands corps de l'Etat des anciens ministres ou collaborateurs

Suppression des avantages pharammieux dont bénéficient les anciens Présidents de la République et Premiers Ministres

Dotation suffisante aux communes rurales pour leur fonctionnement et leurs travaux, en particulier pour la voirie

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié (2 pages), 60 lignes, 764 mots (couple)

[Tampon arrivée Mairie de Ste-Soulle : 8 FEV 2019]

[Prénom et Prénom NOM]

St-Coux, le 8 février 2019

[Adresse]

À l'attention de Monsieur le Maire
Mairie, rue de l'Aunis
17220 Ste-Soulle

Lettre ouverte à Monsieur le Maire,

Nous tenons à vous remercier d'avoir ouvert un cahier de doléances dans votre commune. Nous en profitons donc pour vous exposer nos remarques et nos espoirs pour nous permettre ainsi qu'à tous nos concitoyens d'accéder à de meilleures conditions de vie.

A. NOS ESPOIRS

1. Pouvoir d'achat :

- Revalorisation des petites retraites (non augmentées depuis 4 ans !), équivalente au moins à l'inflation et annulation totale de la CSG.
- TVA réduite sur les produits alimentaires de première nécessité pour relancer le pouvoir d'achat.
- Octroi d'une prime de Noël pour gâter les enfants et petits-enfants dans les ménages très modestes.

2.Santé :

- Permettre un accès aux soins pour tous, par un meilleur remboursement des soins dentaires, auditifs et d'optique (reste à charge 0) dès maintenant.
- Recruter plus de personnel médical et paramédical dans les hôpitaux et les maisons de retraite.
- Faire plus de campagnes d'information sur le dépistage des cancers et la vaccination.
- Augmenter les salaires des médecins en zone rurale pour les inciter à s'installer.
- Maintenir ouverts les petits hôpitaux et maternités de proximité.
- Renforcer le budget de la recherche scientifique et médicale.

3. Social :

- Lutter contre la précarité en relevant les minimas sociaux et en ouvrant le RSA aux moins de 25 ans.
- Lutter contre le mal logement et l'habitat indigne, en aidant les personnes les plus pauvres à rénover leur habitat ou en trouver un autre. Augmenter les maraudes du SAMU social dans les grandes villes.
- Loi DALO prioritaire pour les personnes handicapées.
- Plus de création de centres d'hébergement d'urgence pour ne laisser personne à la rue.
- Meilleur accès aux logements et services publics pour les personnes à mobilité réduite.
- Combattre la maltraitance des personnes âgées, des femmes mais aussi des animaux dans les abattoirs.
- Rétablissement des contrats aidés dont bénéficiaient jusqu'à présent les associations qui n'ont plus les moyens de finaliser leurs actions.
- Abolition de la procédure DUBLIN qui freine l'intégration des étrangers sur notre territoire.

4. Institutions :

- Réformes des institutions : diminution du nombre des sénateurs et des députés.
- Référendum démocratique sur tous les grands sujets qui touchent l'ensemble des Français.
- Fin du cumul des mandats - renforcement de la laïcité.
- Diminution des dépenses publiques (exemple : réceptions de prestige ou voyages à l'étranger).

5. Transports :

- Recherche d'énergies de remplacement par des carburants verts pour tous les moyens de transport.
- Favoriser le co-voiturage et augmenter les transports en commun.

6. Vie scolaire :

- Diminution des frais d'inscription dans les universités et les grandes écoles.
- Revalorisation des salaires des assistantes de vie scolaire et emploi à plein temps.
- Dans les écoles primaires, introduire des cours de diététique sous forme ludique, pour apprendre aux enfants à bien se nourrir et ne pas gaspiller.
- Réduire les inégalités scolaires par un meilleur soutien individualisé.

7. Divers :

- Rétablissement de la limite de vitesse à 90 km/h à la place de 80 km/h.
- Halte à la course aux rendements agricoles et suppression des pesticides (disparition des abeilles) du type glyphosate sans devoir attendre 3 ans !
- Meilleure rétribution des producteurs par une baisse des marges des grandes surfaces commerciales.
- Favoriser les achats de proximité en créant des petits marchés de producteurs locaux.
- Aider financièrement les personnes qui souhaitent changer de moyen de chauffage en optant pour le solaire ou la pompe à chaleur.
- Faire la guerre au gaspillage et taxer les grandes surfaces qui ne donnent pas leurs marchandises soi-disant périmées aux associations qui en ont besoin.
- Limiter la production de déchets, en supprimant les suremballages, et en favorisant les achats en vrac.
- Apprendre aux gens à consommer moins mais mieux ! Par exemple, savoir garder ses vêtements plus longtemps ou les transformer (relooking) pour les faire durer !

B. NOS PROPOSITIONS DE SOLUTIONS FINANCIÈRES

- Rétablissement de la taxe ISF.
- Renforcement du contrôle de la fuite des capitaux à l'étranger et dans les paradis fiscaux.
- Suppression des niches fiscales.
- Taxation des grandes entreprises du CAC 40 et obligation d'investissement et de recrutement.
- Diminution des salaires des députés et sénateurs et de leurs avantages.
- Suppression de ces salaires et avantages au moment de la retraite.

Nous espérons que ces quelques points non exhaustifs qui nous tiennent à cœur retiendront votre attention.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

[Prénom et Prénom NOM]

[Signature] [Signature]

2. Manuscrit, 10 lignes, 65 mots (homme)

M. [NOM Prénom]

[Adresse]

Suppression des nominations de préfets honoraires ou hors classe, qui n'ont aucune utilité et qui perçoivent des indemnités indécentes.

Suppression des nominations complaisantes à des grands corps de l'État des anciens ministres ou collaborateurs.

Suppression des avantages faramineux dont bénéficient les anciens présidents de la République et Premiers ministres.

Dotation suffisante aux communes rurales pour leur fonctionnement et leurs travaux, en particulier pour la voirie.

3. Manuscrit (photocopie), 18 lignes, 107 mots

Les trois priorités pour nous sont :

– L'ÉCOLOGIE : il faut privilégier tout ce qui protège l'environnement, limiter les émissions de gaz à effet de serre, les pesticides (glyphosate et autres), favoriser le bio, rendre les bus gratuits (et/ou augmenter les passagers), etc.

– L'ÉDUCATION NATIONALE : tout passe par les enfants ; améliorer les conditions d'apprentissages scolaires (réduire les effectifs)... Stopper les réformes néfastes actuelles. Favoriser le sens critique des élèves (débat, mettre en avant les sciences économiques et sociales - SES), etc.

– LES SERVICES PUBLICS : donner plus de moyens au lieu de les "casser" etc.

Et en parallèle, garantir le bien VIVRE ENSEMBLE, la solidarité.

[FIN]